

2024

REZÉ CITOYENNE



BULLETIN D'ADHÉSION

COORDONNÉES: H F

PRÉNOM NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE PROFESSION

MAIL DATE DE NAISSANCE

RESPONSABLE ASSOCIATIF ? ÉLU.E ?

MES CENTRES D'INTÉRÊT:

CE QUE J'AI ENVIE D'APPORTER À L'ASSOCIATION (TALENTS, SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE...etc):

.....
.....

- J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION REZÉ CITOYENNE ET JE PAYE 24€ POUR L'ANNÉE
- J'AI PRIS CONNAISSANCE ET JE SUIS EN ACCORD AVEC LA CHARTE
- JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ.E DE L'ACTUALITÉ DE REZÉ CITOYENNE

* Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et le règlement de mon adhésion ne provient pas du compte d'une personne morale (Société, association, collectivité...) ; le paiement de mon adhésion provient exclusivement de mon compte personnel ou de celui de mon conjoint.

JE PAYE PAR: CHÈQUE

A l'ordre de : Gilles Briendo
Mandataire financier de Rezé Citoyenne

VIREMENT (notez vos coordonnées sur le virement)

IBAN: FR76 1027 8361 5300 0125 1840 193

BIC: CMCIFR2A

DATE :

SIGNATURE :

L'adhésion ou les dons reçus et remis à l'encaissement avant le 31 décembre 2024 pourront figurer sur la déclaration 2025 des revenus 2024. Pour l'année 2024 le reçu fiscal sera envoyé à l'adresse figurant sur le formulaire de don. Conformément aux dispositions de la loi relative à la transparence de la vie publique, la somme annuelle des cotisations et dons versés par une personne physique de nationalité française ou qui réside en France, à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement, ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques, est plafonnée à 7 500 € et à 15 000 € par foyer fiscal. Selon l'article 11-5 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, les dépassements sont sanctionnés par des peines de 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende.

DONNÉES : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Rezé Citoyenne, pour la gestion de vos dons, l'établissement et la mise à disposition de votre reçu fiscal, ainsi que pour nos actions de communication personnalisées à votre intention. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont exclusivement réservées à l'usage de Rezé Citoyenne et de son mandataire financier Gilles Briendo.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à Rezé Citoyenne contact@rezecitoyenne.fr